

Paris 29 Avril 88

Armand Gustave Leon Mallet



Ma chère Eugénie

Je t'embrasse tous cordialement depuis
que tu es partie de Paris

Je t'embrasse aussi
de Paris

Je t'embrasse aussi
de Paris

Je t'embrasse aussi
de Paris

Je t'embrasse aussi
de Paris

Je t'embrasse aussi
de Paris

Je t'embrasse aussi
de Paris

tant d'un coup on s'appréhendait que
les jours et même les mois se
passent. Je vais par la poste
espérer que j'ai reçu ces jours
ci que les enfants vont bien et
tant je suis fâché bien sûr
certainement mais aussi que vous
êtes fatigués il me serait facile
de vous dire beaucoup de choses
je suis et je comprends combien
cela vous est difficile une pen-
sée chère et je pense et sym-
pathise avec vous, lucky marriage
et ne pas exister vos forces mais
vaillantes et si utiles. Et le ma-
riage de notre fille! ne pourrai-je
vous servir en rien à l'époque!
il me semble que cette position
de fiancés doit vous imposer quel-
que peu du reste pour parler de
après nos idées et nos usages fran-
çais qui voudraient cela un peu
prudent et il n'en est probable-
ment pas de même à Rio. Je

mais encore aucun nouvelle du
dame de Lion je serai plus
que jamais constant de le servir
ce pauvre gras c'est le seul qui
me reste de C. j. j. j. j. j. j. j. j. j. j.
sans de questions sur vous
sans j'ai bien des choses à appren-
dre car le peu même qu'il m'a
écrit est tellement sommaire
que je ne sais pas grand chose.
j'ai aussi la succession de ma
chère sœur entre les mains de
mon notaire le testament était
si besogneuse qu'il paraissait
me bien à une sorte de carter-
tation et pour vous voir à voir de
vos enfants comme pour Lion
et pour moi il veut infirmité
mieux que les choses soient faites
absolument régulièrement pour
sans la responsabilité du notaire
il a été possible d'interdire de vous
faire des frais par l'envoi de
procureurs que vous auriez été

obligée de pourvoir au curiel
 de famille, et surtout écha-
 impantante, on a nommé un
 liquidateur qui peut donner
 autorisation de vendre quelques
 valeurs pour payer les droits
 de mutation qui eussent été
 pour vos enfants, s'ils les eussent
 qu'ils ne sont que des neveux,
 soit conjoints puis que pour
 le moment ils n'ont rien du tout.
 Tout cela est un caprice qui peut
 vous n'avoir pas idée de ce que je
 m'efforce d'expliquer à mon ne-
 veu c'est qu'il fasse le moins de
 frais possible pour se faire
 ce très petit héritage je réform
 aussi un titre de rente pour 180
 de rente appartenant à vos ne-
 veux. L'un et moi avions fait
 même titre pour une somme
 dont mon neveu avait avantage. Mais
 ces 6 titres ne sont pas encore trans-
 mis mais comme ils sont nomina-
 les ils ne peuvent être perdus. Mes
 enfants ne vont pas mal. L'ancien
 fait, a fait une grande personne,
 plus grand que sa mère, et